



## CONTRIBUTION DE L'ONG CO-HABITER

First session of the INC to develop an international legally binding instrument on plastic pollution, including in the marine environment  
Punta del Este Convention and Exhibition Centre  
8 November to 2 December 2022

### A. L'UTILISATION DES PLASTIQUES, UNE PLUS-VALUE OU UN DILEMME ?

- Les plastiques sont entrés dans le mode de consommation global et local ;
- Leur utilisation soulage dans une moindre mesure et d'un côté, la pression environnementale sur certaines espèces végétales traditionnellement utilisées notamment dans la fabrication du « panier de la ménagère » ; d'un autre côté les plastiques polluent l'environnement. Les matières utilisées sont par ailleurs dangereuses pour la santé humaine ;
- Le secteur des plastiques crée beaucoup d'emploi notamment dans les pays du Sud.

### B. VERS UNE APPROCHE CONSENSUELLE CONTRE LA POLLUTION PAR LES PLASTIQUES

#### Au niveau des États membres

- **L'établissement d'un système bonus-malus** : Encourager par une taxation proportionnelle, les bonnes pratiques des industries de plastiques, notamment dans l'utilisation des produits biodégradables, le soutien à la recherche scientifique et le recyclage ;  
À l'opposé, relever la taxation pour « les mauvais élèves » ;
- **Le Fonds pour la recherche** : Alimenter un Fonds et le mettre à la disposition du monde scientifique pour la recherche des produits alternatifs non toxiques, non-polluants et rapidement biodégradables.
- **Un rapport annuel** : Soumettre un rapport annuel d'action contre la pollution par les plastiques.

#### Au niveau des Agences spécialisées des Nations Unies

- **Cadre annuel de mesure et d'optimisation de la mise en œuvre** : Renforcer le cadre annuel de discussions, de monitoring, de reporting de la mise en œuvre et de l'amélioration des recommandations notamment un Forum annuel de haut niveau; y associer toutes les parties prenantes ;
- **Un rôle central du Programme des Nations Unies pour l'Environnement** : Faire jouer un rôle transversal au PNUE dans le controlling, la médiation et la participation active des différentes parties prenantes ;
- **Établir un Comité de la Société civile** : Ce comité est autonome et assure la participation de la Société civile aux discussions nationales et globales. La prise en charge financière de toutes les associations déléguées membres Ecosoc et la garantie liée à l'obtention des visas sont garanties.

#### Au niveau de la Société civile

- **La société civile, un partenaire incontournable** : Assurer le rôle et la participation des organisations non gouvernementales Ecosoc et globalement de la Société civile dans la mise en œuvre des recommandations et des discussions d'orientation et de réorientation stratégiques.  
Le rôle de la société civile est garanti par la constitution d'un Fonds indépendant.

Par un mécanisme simplifié, ce Fonds soutient des projets concrets de sensibilisation, de recyclage, de promotion des produits traditionnels, durables, respectueuses de l'environnement et qui sont implémentés au niveau local par les organisations membres Ecosoc et leurs partenaires associatifs ou groupes communautaires.

#### Au niveau transversal

- **Faciliter et encourager le partenariat multisectoriel au niveau local** particulièrement au pour le développement des stratégies innovantes, adaptées et qui parlent aux communautés.

#### Contact

CO-HABITER

[coordination@co-habiter.ch](mailto:coordination@co-habiter.ch)

[www.co-habiter.ch](http://www.co-habiter.ch)